

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Brumaire, an VIII.



Attaque de Pigneroles par les Français. — Prise de cette ville et de 600 prisonniers. — Conférences fréquentes entre le ministère prussien et le chargé d'affaires de France. — Renvoi par le grand-seigneur des ministres d'Espagne et de Hollande. — Avantage remporté sur les chouans. — Retraite de l'armée du Rhin. — Proclamation de Berthier aux armées. — Nouvelles diverses.

TURQUIE.

De Constantinople, le 28 vendémiaire.

Les ministres d'Espagne & de Hollande ont définitivement été chassés de cette ville, sur les demandes ou plutôt sur les ordres des ministres d'Angleterre & de Russie. Ceux-ci ont profité de la consternation du divan à la nouvelle de la défaite d'Aboukir, pour commander ce qu'ils n'avoient pu obtenir jusqu'ici.

ITALIE.

De Milan, le 3 brumaire.

L'empereur François avoit annulé par un édit tous les contrats faits dans la république cisalpine sous le gouvernement républicain. Depuis les victoires des Français en Helvétie, cet édit n'est pas mis en exécution. On ne conçoit pas comment il peut appeler intrus un gouvernement qu'il a reconnu par un traité qui lui a donné les provinces de la ci-devant république vénitienne en dédommagement de la Lombardie. Il paroît qu'on va conduire en Hongrie tous les patriotes arrêtés. Plusieurs sont déjà partis.

De Gènes, le 8 brumaire.

Après le combat du 2, qui a eu lieu au Bosco, les autrichiens se sont retirés à Alexandrie; & s'étant renforcés de la garnison, ils ont passé la Bormida sous le canon de la place & attaqué les français à la Spinetta. Il paroît que ceux-ci ne s'attendoient pas à être attaqués. La division polonoise se trouva enroulée pendant quelque tems; mais elle parvint à se dégager; & cette journée a été glorieuse pour les français, puisqu'ils ont forcé l'ennemi à se retirer, & lui ont fait mille prisonniers.

Il est difficile d'exprimer avec quel enthousiasme l'armée a appris le retour de Buonaparte. Le soldat a depuis repris cette confiance qui assure la victoire; & le combat de Bosco, en est une preuve.

PRUSSE.

De Berlin, le 6 brumaire.

Les conférences entre notre ministère & le citoyen Otto, chargé des affaires de France, sont plus fréquentes encore qu'auparavant. On s'aperçoit aussi que les ministres de Russie & d'Angleterre reçoivent, depuis quelque tems, beaucoup de couriers; mais l'objet d'une communication aussi active est encore un mystère pour le public.

Le comte de Kotschubey vient de se démettre de sa place de vice-chancelier de Russie; elle sera remplie provi-

soirement par le comte de Pamin. Le ministère des affaires étrangères est confié au comte de Rastopsin.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 15 brumaire.

Nos affaires intérieures commencent à prendre une meilleure face, quoique notre crédit soit encore bien loin d'être entièrement rétabli, sur-tout chez l'étranger.

On a encore l'espérance de sauver les sommes énormes qui ont été perdues avec la frégate *la Lutine*. On se rappelle que, sous Jacques II, un aventurier équipa un vaisseau aupour sauver le trésor d'un vaisseau espagnol qui avoit fait naufrage, 44 ans auparavant, sur les côtes de l'Amérique septentrionale. L'entreprise réussit, & on retira ainsi des flots 300,000 liv. sterling.

Les dernières gazettes anglaises assurent que la cour doit ouvrir une négociation avec la Russie, pour obtenir de celle-ci 20,000 hommes de troupes auxiliaires qui, jointes aux autres, seroient destinées à une expédition dirigée contre la France sous les ordres d'un ci-devant prince français.

Toute la ville de Londres s'empresse d'aller voir un cheval arabe, envoyé de Syrie au comte Spencer, par Sidney-Smith. Ce cheval, le plus beau qu'on ait jamais vu, est magnifiquement enharnaché. Les étriers, le mors & toutes les boucles sont d'or massif. Déjà plusieurs artistes célèbres s'empressent de le peindre.

RÉPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Ferne, le 16 brumaire.

Notre ville vient d'être occupée subitement par cinq mille hommes de troupes françaises; ils sont logés chez les habitants. Ce grand rassemblement de troupes sur un point éloigné du théâtre de la guerre, donne lieu à mille conjectures. Quelques personnes l'attribuent à l'intention de lever un emprunt; d'autres, à celle de fructifier les deux conseils & le directoire; d'autres encore, à la crainte d'une insurrection & à l'intention de la prévenir par une mise en état de siège de cette ville. Quelles qu'absurdes que soient les deux dernières conjectures, elles prennent plus de crédit que la première, parce que plusieurs circonstances vraies ou fausses semblent venir à l'appui. On assure que l'ex-directeur Ochs est aux environs de cette ville dans une maison de campagne du commissaire Robert; que lui & ce commissaire sont destinés à remplacer les directeurs Laharpe & Dolder; qu'Ochs a été trouver le général Massena à Zurich & a eu avec lui plusieurs conférences secrètes & fort longues; que c'est à la suite de ces confé-

rences que les ordres ont été donnés pour la formation d'un camp près de Berne.

Le citoyen Finsler, ministre des finances, a demandé & obtenu sa démission.

Des lettres de Glarus annoncent la prise de Coire par les français. Il n'y a encore point de détail.

De Bâle, le 16 brumaire.

On se rappelle que Massena avoit taxé cette ville à un emprunt de 800,000 francs, & qu'il avoit été refusé d'en payer un sol. Massena en reféra au directoire français qui trouva qu'il avoit été trop modéré dans sa première demande ; & en conséquence la réquisition fut doublée & portée à 1,600,000 francs. Le général Chabran fit assembler, le 10 de ce mois, les douze plus riches citoyens de Bâle, & leur notifia qu'il avoit ordre de les prendre pour otages, si la moitié au moins de l'emprunt n'étoit remplie dans vingt-quatre heures : nouveau refus motivé sur la défense faite par le directoire helvétique. Le 11, le général Chabran fit arrêter Philippe Mériaux l'ainé, & le fit conduire à Huningue pour être mis au cachot. Sa prison ne fut cependant que la maison du commandant d'Huningue. Aussi-tôt on fit compter au général 400,000 francs, & le lendemain pareille somme lui fut remise, de façon que l'on ne doute plus que toute la réquisition ne se remplisse. Elle arrivera bien à-propos pour les immenses besoins de l'armée d'Italie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général à Pignerol, le 18 brumaire an-8.

Une brigade de la division Duhesme avança le 10 du courant de la Peyrouse sur Pignerol. Le général de division Duhesme, après avoir reconnu la position formidable de l'ennemi, défendue par huit pièces de canon & quatre mille autrichiens, sans compter les milices piémontaises, ordonna l'attaque. Le centre des troupes sous les ordres du général de brigade Kister attaqua le front de Pignerol. Le citoyen Ozdonneau, chef d'escadron, commandant la colonne de gauche, se porta sur la citadelle, dont il emporta avec vigueur les nouveaux retranchemens défendus par cinq pièces de canon.

Le général Kister culbuta l'ennemi à la bayonnette, malgré trois pièces de canon braquées sur la grande route.

L'adjudant-général Planta fut blessé en marchant à la tête de l'infanterie, & décida cette charge. Les citoyens Forestier, capitaine adjoint, & Mermot, capitaine au 10^e régiment de hussards, firent chacun une compagnie entière prisonnière.

L'ennemi a perdu, dans cette journée, six cents prisonniers, une pièce de canon, plus de huit cents hommes hors de combat.

Le général Kister & Boyer, aide-de-camp du général Duhesme, poursuivent encore en ce moment l'ennemi.

Le général Duhesme donne les plus grands éloges aux généraux & officiers employés dans cette expédition.

Signé, PAULET, chef de l'état-major.

De Strasbourg, le 19 brumaire.

L'armée du Rhin, qui s'étoit avancée vers Stutgard, est revenue sur Manheim ; elle a rencontré des forces supérieures qui l'ont forcée à ce mouvement. On craint qu'elle ne puisse tenir long-tems la position de Manheim qui a cessé d'être une place de guerre ; le quartier-général qui y étoit

revenu le 14, se fixera dans le Bas-Rhin, où il attendra les nombreux renforts qui lui sont annoncés de la Hollande.

Dans une des dernières affaires, au-delà de Manheim, le citoyen Sorbier, aide-de-camp du général d'artillerie de ce nom, employé sous les ordres de Lacombe-Saint-Michel, qui commande en chef cette arme, a été tué d'une balle qui l'a atteint à la tête.

Le général Lorset a été blessé dans une affaire sérieuse qui a eu lieu le 12 à Lauffen sur le Neckar, au-dessus de Heilbron, & a été conduit à Manheim.

On a tenté, ces jours derniers, quelques attaques au-delà de Kehl ; elles n'ont pas réussi complètement. Le but du général Collaud étoit de chasser les Autrichiens de la rivière de la Kinsig ; & de contraindre à quitter la forêt Noire.

Un courrier extraordinaire venant de l'armée d'Helvétie, annonce qu'elle éprouve les besoins les plus pressans ; il vient solliciter des secours que le commissaire ordonnateur Schdélé s'empresse de lui faire parvenir de Saverne & de Schelestadt.

Les troupes réparties sur les bords du Rhin sont sans solde, sans vêtemens, quelquefois sans subsistances.

Les généraux de division Souham, Tarreau, Sainte-Suzanne, Montrichard, Girard, dit vieux, sont à Strasbourg ; ils attendent une destination.

De Fontenay-le-Peuple, le 17 brumaire.

Six mille rebelles se sont réunis, le 15, à Meuil-sous-les-Aubiers (Deux-Sevres). Le chef de brigade Ardonis les a complètement battus & dispersés : il leur a tué 500 hommes, dont plusieurs chefs. Le général Travot poursuit une horde de 7 à 800 hommes, à l'ouest du département.

Les chouans n'admettent point de femmes, comme dans la guerre de 1793, afin que leurs corps puissent opérer leurs mouvemens avec plus de facilité. Ils affectent de la douceur & ne font de mal à personne : ils disent seulement que les acquéreurs de domaines nationaux ne méritent aucun pardon. Ils ne forcent point la masse du peuple à les suivre ; ils ne demandent que les jeunes gens, & laissent tranquillement les pères de famille à leurs travaux. Ils forment une cavalerie nombreuse & levent de forts chevaux. Ils n'enlèvent pas ceux qui n'ont point une taille donnée, en disant que leur général ne les admettroit pas.

De Paris, le 23 brumaire.

Le ministre des relations extérieures a notifié aux ministres étrangers qui sont à Paris, l'installation du consulat.

Ces ministres vont, sans doute, suivant les formes de la diplomatie, demander à leurs gouvernemens de nouvelles lettres de créance.

Nos agens auprès des puissances étrangères seront aussi chargés de faire la même notification aux gouvernemens auprès desquels ils résident.

— Bonaparte a quitté hier sa petite maison, rue de la Victoire, pour aller demeurer au Luxembourg. Il y a pris toute l'aile droite qui étoit occupée d'abord par Carnot & Laréveillere, & puis par Gohier & Moulins.

Les deux autres consuls conservent leurs anciens appartemens dans l'aile gauche. Celui de Barras reste vacant.

— On annonce que Moreau va avoir le commandement d'une de nos grandes armées ; mais on dit qu'auparavant il resserrera les liens d'amitié qui se sont formés entre lui & Bonaparte, en épousant une de ses parentes.

— On parle d'établir, auprès ou à la place du ministère de la marine, un conseil d'amirauté comme en Angleterre. Il seroit composé de plusieurs membres, & on y réuniroit l'expérience des administrateurs aux lumières des marins.

— La présidence des commissions intermédiaires durera une décade.

— Say & Mollevault fils sont nommés secrétaires-rédacteurs de la commission des cinq cents. Le citoyen Say est un ancien ami de la révolution, homme de lettres estimable & rédacteur de l'excellent recueil, *la Décade philosophique*.

— Beaucoup de changemens sont faits par Fouché dans les bureaux de son ministère.

— Le nouveau ministre de l'intérieur, Delaplace, a confirmé le citoyen Noël dans les fonctions de chef de la division des hôpitaux & secours publics. C'étoit une justice due aux talens & aux services de Noël.

— Barbier-Neuville conserve aussi les fonctions de secrétaire-général au même ministère.

— Vilemanzy, un des commissaires-ordonnateurs dont Bonaparte estimoit le plus les talens & les services à l'armée d'Italie, est nommé chef de la comptabilité au ministère de la guerre.

— Berthier a substitué, dans son département, le titre d'adjoint à celui de chef de division.

— Le citoyen Tobiezen-Duby, chef du bureau de la cavalerie au département de la guerre, vient de donner sa démission; elle a été acceptée.

— Le citoyen Dupré a été rappelé par Gaudin aux fonctions de secrétaire-général des finances, qu'il remplissoit, avant la nomination de Robert-Lindet.

— On répand le bruit d'une victoire remportée par l'armée d'Italie. On ajoute que nous avons fait 3,000 prisonniers & tué 1,100 hommes.

— Les citoyens qui ont des demandes particulières à faire au gouvernement, sont prévenus que leurs pétitions ne doivent point être adressées aux consuls; mais à celui des ministres que l'objet de chaque demande concerne.

— Gohier est rentré, avec sa famille, dans son ancien domicile, & Barras reste à Gros-Bois.

— Les scellés ont été apposés chez Vatar, imprimeur du journal des *Hommes-Libres*. Giroux, ancien rédacteur de cette feuille, est arrêté.

— Destrein, en s'échappant à l'arrestation, s'est, dit-on, cassé une jambe. On a pris son domestique, & on a eu tort. Il est aussi immoral qu'impolitique de punir cette classe d'individus de l'attachement même aveugle qu'ils montrent à ceux qui les payent; cette fidélité est leur gloire, & est la sûreté de la société.

— Clémenceau & le frere d'Aréna ont été mis en liberté. Aréna lui-même fait publier aujourd'hui que ce n'est pas lui qui a cherché à assassiner Bonaparte.

— Boyer, ci-devant secrétaire-général de la police, sous Bourguignon, a un mandat d'arrêt contre lui, mais il s'est caché, ainsi qu'Antonelle.

— Un arrêté du consultat, en date du 20 brumaire, porte que le citoyen Lagarde est nommé secrétaire-général adjoint à Maret, & qu'il signe en cette qualité dans l'absence de Maret.

— Le citoyen Caffarelli, frere du malheureux Caffarelli-

Dufalga, tué devant Saint-Jean-d'Acre, est chef de l'état-major de la 17^e. division militaire.

— Le ministre de la police déclare qu'aucun représentant du peuple, ayant conservé ce caractère, n'est arrêté.

— Les ci-devant commissaires du directoire prendront le titre de commissaires du gouvernement.

— La nomination de Victor-Hugues aux fonctions de commissaire du gouvernement à Cayenne, paroît révoquée. On s'est souvenu sans doute qu'il avoit été auprès du tribunal révolutionnaire de Brest, ce que Fouquier-Tinville étoit à Paris, & on n'a plus besoin de bourreau à la Guyane.

— C'est aujourd'hui que la classe des sciences morales & politiques a dû présenter trois candidats pour la place vacante à l'institut par la mort de Baudin.

— Ceux qui ont fait mettre Gohier sur la première liste, doivent être aujourd'hui bien étonnés.

— Le célèbre Fleury vient de jouer à Lyon avec beaucoup de succès. Il sera à Paris dans quinze jours.

— Macdonald qui a commandé à Versailles, y a fait fermer le club, parce qu'il a su que les jacobins cherchoient à y organiser un mouvement séditieux.

— Les administrateurs, les commissaires du directoire, & les juges-de-peace des cantons de Pont-Château, Herbignie, Julien-de-Vouvantes, Blain, Derval, le Temple, Ancenis, Machecould, se sont tous réfugiés à Nantes. Ces cantons sont en partie envahis ou menacés par les chouans.

— Le 19 brumaire, on a fuillé à Tours six cultivateurs du canton de Bourgueil, qui avoient été pris les armes à la main.

— On mande de Rennes que cette commune a été mise en état de siège; que les communications vont être bientôt rétablies, & que les chouans ont été battus sur quatre points différens. On ne donne pas d'autres détails.

— Il est arrivé, le 14 de ce mois, 400 prisonniers autrichiens à Lyon.

— Le représentant helvétique Sutter travaille à un écrit destiné à jeter un nouveau jour sur la conduite de Rapinat, qui a eu la maladresse de le provoquer.

— Le pays de Neuwied, sur le Rhin, a été déclaré neutre par l'intervention du roi de Prusse.

— M. de Celto, ci-devant ministre de Bavière à Paris, est nommé en la même qualité auprès du cercle du Haut-Rhin, & réside à Francfort.

— On porte à 45 mille le nombre des troupes que Suwarow conserve sous ses ordres. Son quartier-général est à Augsbourg.

— On parle de l'arrivée en Bohême d'un nouveau corps de 36 mille russes, destinés pour le Rhin.

— Le prince de Chigi s'est rendu à Venise comme maréchal du conclave. Il y a à présent dans cette ville vingt-neuf cardinaux.

— On cite des lettres de Nelson, portant qu'il va réunir à Minorque toutes les forces des anglais dans la Méditerranée. On les dit destinées à une tentative pour emporter Malte.

— La femme du ci-devant député Philipp, Lenfamés & Corbon, sont arrêtés.

— Le général russe Hermann, fait prisonnier en Hollande, vient d'être cassé par Paul I^{er}.

Au rédacteur du Publiciste.

Paris, le 23 brumaire, an 8.

Dans votre journal de ce jour, vous annoncez que le citoyen Bergoing, l'un des membres des cinq-cents, a envoyé sa démission à l'ouverture de la séance de Saint-Cloud, en même tems que le citoyen Barras.

Le 18 brumaire, à midi, le citoyen Barras remit entre les mains du général Buonaparte sa démission. La lettre qui l'annonce est le premier hommage public donné aux glorieux événemens de cette journée. Le citoyen Bergoing ne donna sa démission que le lendemain, au moment de la résolution qui ordonnoit la prestation de serment à la constitution de l'an 3.

Les officiers, sous officiers et dragons du 9^e. régiment de dragons, aux consuls de la république française.

Paris, le 20 brumaire, an 8.

Citoyens consuls : A la nouvelle des changemens salutaires qui viennent de s'opérer, & qui doivent fixer à jamais le sort de la république, l'armée va tressaillir d'enthousiasme & d'espérance. Placés près du théâtre de ce grand événement, c'est à nous d'être auprès de vous ses premiers interprètes.

Nous avons coopéré aux mesures extraordinaires, mais indispensables, décrétées par le corps législatif, qui, réfrant l'autorité dans des mains énergiques & pures, ont enfin appelé au secours de la patrie le génie de la politique & de la victoire. Ce n'est point ici une faction attachant des mains d'une faction contraire un pouvoir qu'elle doit aussi tourner au détriment du peuple; c'est aujourd'hui la mort de toutes les factions, c'est le triomphe de la liberté, c'est celui de l'héroïsme sur la bassesse, du talent sur l'ineptie, de la moralité sur la corruption.

Affirmer la république, soumettre ses ennemis étrangers, exterminer ou forcer au repentir les rebelles de l'intérieur; voilà votre vœu : c'est le vœu de tout militaire français.

Pour terminer ce grand ouvrage que vous seuls étiez dignes d'exécuter, nous nous vous offrons nos armes, nos bras, notre sang. Ordonnez de vaincre, & nous vaincrons tous les ennemis de la prospérité nationale, quelque soit le masque dont ils se couvrent. La félicité publique est le but de nos travaux; la paix, & la paix glorieuse sera la récompense de nos sacrifices & de notre dévouement. *Vive la république!* (Suivent les signatures).

C O M M E R C E.

Observations du commerce de Bordeaux, relatives à l'embargo mis sur les navires hambourgeois, adressées au ministre de la guerre.

Par l'intermédiaire des négocians de Hambourg, nous avions la ressource de nous procurer le débouché des denrées de notre sol, & de recevoir les denrées coloniales & autres de première nécessité, dont la république française ne peut se passer.

Nos négocians, d'après cet embargo, ne pourront vendre les cargaisons qui leur ont été consignées & sur lesquelles ils ont fait des acceptations. Ceux qui ont fait des exportations, doivent s'attendre que les lettres-de-change qu'ils ont tirées sur Hambourg leur reviendront avec protêt; il en résultera une grande augmentation de faillites, tant sur les places de la république que sur les places des puissances neutres & amies de la France.

Nos opérations ne se bornoient pas au commerce que nos villes faisoient directement avec Hambourg; cette ville nous ouvrait une carrière bien plus vaste avec la Prusse, le Danemark, la Suède & la Hollande. Leurs négocians nous facilitoit les moyens de neutraliser, d'assurer & d'accepter le montant sur les cargaisons de chanvres, de lins, bois de toute espèce, goudrons, fers, & autres objets de premier besoin que nous faisons venir de leurs ports. Il en étoit de même pour les denrées de notre sol, que nous étions dans le cas d'y envoyer.

Les douanes de la république rendront infiniment moins les

recettes de Bordeaux sont réduites au quart; la classe intéressante & nombreuse des ouvriers ne sera plus occupée, &c. &c. &c.

Nous sommes bien éloignés de chercher à justifier la ville de Hambourg. Nous nous bornons à mettre sous les yeux du gouvernement les pertes incalculables qui peuvent résulter pour la république française de la cessation de nos relations avec Hambourg. Ces pertes sont d'autant plus considérables que nos maisons ont plus de fonds à Hambourg, que nous n'en avons à celles de cette ville ».

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen BUONAPARTE.

Séance du 23 brumaire.

Cette séance a été presque entièrement consacrée à la discussion d'un règlement de police intérieure. On a proposé de transporter la commission législative dans le palais des anciens, pour qu'elle fût plus à portée de la commission de ce dernier conseil; mais cette proposition n'a pas eu de suite.

Un message des consuls engage la commission à s'occuper d'un serment à prêter par tous les fonctionnaires publics, & qui soit analogue à celui que les premiers magistrats ont eux-même prononcé en entrant en fonctions.

Quelques objets d'un intérêt personnel ont occupé le reste de la séance.

Voici la liste des membres composant les quatre sections formées par la commission

Section d'inspection. — Frégeville, Gourlay, Casenave, Devint-Thierry, Beauvais.

Finances. — Thibault, Creuzé-Latouche, Arnould, Berenger, Mathieu.

Législation. — Jaquemint, Girot-Pouzols, Gaudin, Barra, Thiessé, Cholet, Ludot, Villetard.

Loix organiques des bases de la constitution. — Lucien Buonaparte, Daunou, Boulay (de la Meurthe) Chazal, Chénier, Chabaud, Cabanis.

COMMISSION DU CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LEBRUN.

Séance du 23 brumaire.

Les commandans, les officiers, sous-officiers de la garde du corps législatif sont admis dans la salle des séances. Ils assurent la commission de leur dévouement pour elle, de leur attachement & de leur fidélité.

Le président répond en ces termes : « Vous avez donné au conseil des anciens des preuves multipliées de zèle & de dévouement. La commission est convaincue qu'elle trouvera en vous les mêmes sentimens ».

Une députation des vétérans de la commune de Paris a succédé à la garde du corps législatif. L'orateur a assuré la commission, que leur dévouement pour elle est le même qu'il étoit pour le conseil.

Le président a répondu : « Vos sentimens sont connus de tous les membres de la commission, & elle est bien sûre qu'ils ne se démentiront pas ».

Bourse du 23 brumaire.

Rente provis., 12 fr. 0 c. — Tiers consol., 19 fr. 25 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 f. 45 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 00 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 25 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.